

# La jeune Viktoriya de retour grâce à Istok

**VIONNAZ** Grâce à l'association Istok, basée à Vionnaz, la Biélorusse de 12 ans Viktoriya soigne un angiome au pied droit en Suisse. Elle effectue actuellement son huitième séjour.

PAR JUSTIN.GREPT@LENOUVELLISTE.CH

Et de huit pour Viktoriya Yaustratchyk. La Biélorusse de 12 ans effectue actuellement son huitième séjour en Suisse. Grâce à l'association Istok basée à Vionnaz, elle vient y soigner un angiome au pied droit (production exagérée de vaisseaux sanguins). «Cette venue a deux objectifs: contrôler les résultats des embolisations effectuées l'été dernier et retirer une boule sous son pied qui la gênait pour marcher ainsi que la dernière phalange d'un de ses orteils qui s'était nécrosé», explique Serge Cleusix, président d'Istok.

## 20 000

C'est le budget en francs pour le huitième séjour de Viktoriya en Suisse



Selon le président d'Istok Serge Cleusix, «malgré les épreuves parfois douloureuses, Viktoriya garde toujours le sourire». DR

Dans les deux cas, tout s'est parfaitement déroulé. «Les résultats sont bons. Les prochaines embolisations peuvent ainsi attendre deux ans.» Quant à l'ablation de la phalange et au retrait de la boule, ils devraient lui permettre de remarcher plus ou

moins correctement d'ici à septembre.

### Toujours à la recherche de fonds

Arrivée le 3 mars, Viktoriya restera en Suisse jusqu'au

5 mai. «Le budget de ce huitième séjour s'élève à 20 000 francs», relève le président de l'association. «Le compte dédié à Viktoriya, séparé de nos autres activités (ndlr: Istok orga-

nise deux fois par année des camps-santé), frôle actuellement le zéro. Nous sommes toujours en recherche de dons.»

D'autant que les prochaines étapes prévues dans deux ans

coûteront environ 30 000 francs. En attendant, Viktoriya retournera chez elle où elle suit l'école à domicile. «La situation devrait évoluer en septembre. L'amélioration de son pied et les

règles scolaires désormais plus souples (autorisation d'enlever ses chaussures en cours) lui permettront de retrouver le chemin des classes», espère Serge Cleusix.

## La commune s'exerce à évacuer des habitants en cas d'inondation

**LEYTRON** Plusieurs quartiers ont été évacués samedi matin. Objectif: contrôler si le plan de prévention en cas de crue du Rhône et d'inondation de ces secteurs est efficace.

Leytron a organisé avec succès samedi un exercice très réaliste d'évacuation des habitants de la partie de la commune située en zone inondable en cas de crue du Rhône.

Avertis par SMS ou alertés par une trentaine de pompiers qui ont fait du porte-à-porte, tous les Leytronnais concernés devaient se rendre à l'école de Leytron au centre du village, avant de pouvoir retourner chez eux.

Toutes les communes valaisannes possédant une telle zone rouge doivent organiser régulièrement de tels exercices. Car si les quartiers périlleux sont habitables, c'est, notamment, à condition de pouvoir évacuer ses résidents en moins de six heures.

### Beaucoup d'absents

Pas moins de 257 personnes vivent ou travaillent dans le secteur concerné, situé entre les routes Romaine, du Stade et de Saillon. Ce qui représente un cinquième du village.

«Nous préconisons un exercice tous les six ans. Toutes les communes valaisannes ayant une zone rouge ont déjà réalisé un premier exercice», indique Patrick Lampert, de l'Office cantonal de protection de la population, venu constater sur place si le dispositif leytronnais est efficace. Et samedi, l'exercice a été validé par le canton. Quant à la population, elle a joué moyennement le jeu. Outre le fait que la grande majorité des habitants était absente ce jour de congé, onze person-

nes ont refusé de quitter leur domicile lors de la visite des pompiers. Elles ont dû signer une décharge. On ose espérer qu'en cas de crue réelle, ce chiffre sera plus restreint.

### Nombreux dangers

«Lors d'une telle évacuation, nous devons aussi tenir compte des dangers potentiels pour l'homme et la nature représentés par les matériels entreposés dans les entreprises (bouteilles de gaz, diluants, etc.)», explique Bernard Thomas, chef de l'état-major de conduite de la commune de Leytron.

Par rapport à d'autres communes, Leytron a la chance d'avoir très peu de résidents vivant près du Rhône. Le Leytro-



Bernard Thomas, chef de l'état-major de conduite de la commune, montre la zone évacuée, en couleurs, qui représente un cinquième du village. LE NOUVELLISTE

nain ajoute: «Les premières maisons sont généralement situées à 500 mètres du fleuve. De plus, l'eau ne grimperait pas au-delà d'un mètre en cas d'inondation. Nous ne craignons donc pas un tsunami,

mais plutôt que des gens se blessent, par exemple à cause de l'électricité.»

Il faut aussi penser aux animaux de ferme, aux chevaux. «Si leur propriétaire devait être absent, nous nous contente-

rions d'ouvrir les écuries pour libérer ces bêtes dans la nature, afin d'éviter qu'elles soient piégées par la montée des eaux.» Autre préoccupation: le danger de pollution que représente de la station d'épuration. **GB**